

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ENQUÊTE DE CONJONCTURE

1^{ER} TRIMESTRE 2020 - LA RÉUNION

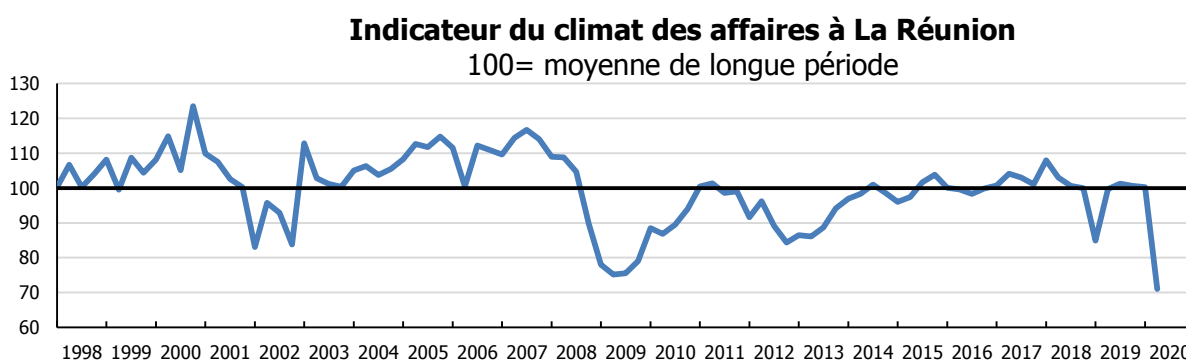
Saint-Denis, le 14 mai 2020

Une chute historique du climat des affaires à La Réunion au premier trimestre 2020

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) présente les premiers résultats de son enquête de conjoncture relative au 1^{er} trimestre 2020.

- Sans surprise, dans un contexte de crise sanitaire du Covid-19 et de confinement, les chefs d'entreprise interrogés portent un jugement très défavorable sur la conjoncture économique en ce début d'année 2020. **Ainsi, l'indicateur du climat des affaires (ICA) chute brutalement de 29 points et s'établit à 71 points au premier trimestre 2020, soit son niveau le plus bas jamais atteint depuis la mise en place de l'enquête.**
- Cette forte dégradation provient de la baisse d'activité constatée au premier trimestre ainsi qu'une dégradation de leur trésorerie déjà affaiblie par la crise des Gilets jaunes. **Mais ce sont surtout les anticipations très négatives concernant le 2^e trimestre qui tirent l'ICA à la baisse.** Les chefs d'entreprise sont notamment plus nombreux à prévoir une dégradation de leur chiffre d'affaires et plus encore de leur trésorerie mise à mal également par un allongement des délais de règlement interentreprises.
- Les conséquences sur l'emploi apparaissent pour l'heure limitées grâce au télétravail et au chômage partiel mais les perspectives des chefs d'entreprise en termes d'évolution de leurs effectifs salariés pour le deuxième trimestre sont néanmoins en baisse. La majorité des professionnels anticipe par ailleurs une nette diminution des investissements pour les douze prochains mois.

Pour lire la publication: [Le climat des affaires au 1er trimestre 2020](#).



Source : IEDOM, enquête de conjoncture trimestrielle, données CVS

L'IEDOM assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro. Société immatriculée au RCS Paris, il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr.

Contact presse : etudes-reunion@iedom-reunion.fr ou par tél. au 02 62 90 71 23